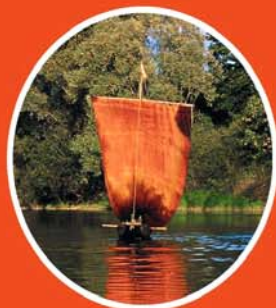


Conférence des partenaires

Vendredi 18 DECEMBRE
2009

*Contact presse : Sandrine PESCE
Conseil Général de la Nièvre - Cabinet du Président
sandrine.pesce@cg58.fr
Tel : 03.86.60.67.17 / 06.30.48.22.90*



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

Communiqué de presse.....p. 3

La conférence des partenaires.....p.4

Situation financière du département : motion commune Allier – Cher - Nièvre.....p.5

Nièvre 2021, stratégie territoriale de développement durable : point d'étape.....p. 7

Session du Conseil Général.....p.8

ANNEXES

Table des matières de la réunion du Conseil Général du 18 décembre 2009.....p. 10

Décembre 2009

Contact presse : Sandrine PESCE
Conseil Général de la Nièvre – Cabinet du Président
sandrine.pesce@cg58.fr
03.86.60.67.17 / 06.30.48.22.90

COMMUNIQUE DE PRESSE

<p>Conférence des partenaires Vendredi 18 décembre 2009</p>
--

Dans le contexte d'incertitudes financières et institutionnelles qui nous conduit, comme la majorité des départements, à repousser à fin mars le vote du budget 2010, le Conseil Général de la Nièvre a souhaité s'entretenir avec l'ensemble de ses partenaires : élus, institutions, associations, afin de débattre de la situation du département de la Nièvre en amont du Débat d'Orientations Budgétaires qu'il tiendra en février.

**Cette Conférence des Partenaires se tiendra
Vendredi 18 décembre prochain, de 9 h 00 à 12 h 00
Salle Vauban (Préfecture)**

Cette réunion permettra d'échanger sur la situation du département et sur les priorités d'actions à mettre en oeuvre pour les prochaines années.

Décembre 2009

Contact presse : Sandrine PESCE
Conseil Général de la Nièvre – Cabinet du Président
sandrine.pesce@cg58.fr
03.86.60.67.17 / 06.30.48.22.90

La conférence des partenaires

La conférence des partenaires, mise en place dans le département depuis 2001, est une instance d'échanges et de concertation entre les différents acteurs concernés par le développement du département (élus, institutions, associations etc...) qui permet d'évoquer des dossiers d'intérêt commun.

Le contexte actuel d'incertitudes et de difficultés économiques et budgétaires sans précédent du département conduit à s'interroger sur l'avenir de nos politiques d'intervention et sur les choix qui devront être opérés pour les années à venir, et dès 2010. C'est pourquoi il semble d'autant plus important de réunir l'ensemble de nos partenaires afin de débattre de ces questions essentielles pour le développement de notre territoire, avant le vote du budget en mars prochain.

La conférence des partenaires se tiendra vendredi 18 décembre prochain, à partir de 9h00, salle Vauban (Préfecture)

Au programme de cette rencontre :

- **Ouverture de la conférence**, par Monsieur Marcel CHARMANT, Président du Conseil Général de la Nièvre
- **Intervention concernant la situation économique de la Nièvre**, par Monsieur Philippe PORCHERET, adjoint au directeur départemental de la Banque de France
- **Présentation de la réforme des collectivités et de la réforme de la fiscalité locale**, par Monsieur Michel ROUZEAU, Directeur Général des Services de l'Assemblée des Départements de France
- **Présentation des perspectives financières du Conseil Général pour l'exercice 2010**, par Monsieur Henri MALCOIFFE, Vice-Président du Conseil Général de la Nièvre.

A l'issue de ces interventions, une discussion s'engagera avec l'ensemble des partenaires sur les priorités d'actions à engager pour les prochaines années.

Décembre 2009

Contact presse : Sandrine PESCE
Conseil Général de la Nièvre – Cabinet du Président
sandrine.pesce@cg58.fr
03.86.60.67.17 / 06.30.48.22.90

Situation financière du département

Les départements de l'Allier, du Cher et de la Nièvre présentent une motion commune

Marcel CHARMANT, Président du Conseil Général de la Nièvre, a reçu mardi 8 décembre 2009, Jean-Paul DUFREGNE, Président du Conseil Général de l'Allier et Alain RAFESTHAIN, Président du Conseil Général du Cher. Cette réunion de travail s'inscrivait dans le cadre du partenariat qui s'est instauré entre ces trois départements, formalisé en avril dernier par la signature d'une convention tripartite conclue pour une durée de 3 ans.



*Alain Rafesthain, Marcel Charmant et Jean-Paul Dufregne,
réunis à Nevers le 8 décembre dernier*

De grands axes de réflexion et d'actions ont été en particulier définis par les 3 départements :

- les grandes infrastructures routières (RCEA, RN51, RN7...) et ferroviaires (lignes TGV)
- l'enseignement supérieur et la formation

Des rencontres sont ainsi régulièrement organisées afin de faire avancer ces dossiers communs.

A l'issue de la dernière rencontre qui a eu lieu à Nevers, Marcel CHARMANT, Jean-Paul DUFREGNE et Alain RAFESTHAIN ont présenté une motion commune dans laquelle ils dénoncent les conditions d'exécution des budgets des conseils généraux pour 2010, en particulier du fait des conséquences de la suppression de la taxe professionnelle, qui viennent s'ajouter au poids des transferts de charges précédemment opérés par l'Etat.

Décembre 2009

Contact presse : Sandrine PESCE

Conseil Général de la Nièvre – Cabinet du Président

sandrine.pesce@cg58.fr

03.86.60.67.17 / 06.30.48.22.90

MOTION

Les Présidents des Conseils généraux de l'Allier, du Cher et de la Nièvre, réunis le mardi 8 décembre 2009 ont fait ensemble le constat des difficultés sans précédent dans lesquelles se débattent nos départements.

Pris en tenaille entre des dépenses obligatoires qui augmentent, des recettes à la baisse et une autonomie fiscale qui diminue comme peau de chagrin, les budgets de nos collectivités cumulent les difficultés conjoncturelles liées à la crise économique avec l'étranglement organisé par la suppression de la taxe professionnelle et la mise sous tutelle de l'Etat de 90% des recettes des collectivités départementales.

Les conditions d'exécution de nos budgets 2009 ont déjà été très difficiles, l'élaboration de nos budgets primitifs 2010 se heurte à des difficultés financières quasi-insolubles :

- hausse inexorable de la part des prestations sociales, manifestement sous compensées, dans les budgets départementaux.
- Baisse considérable du produit des droits de mutation directement liée à la crise immobilière
- Réduction de notre capacité financière

La charge nette liée à l'insuffisance de compensation de l'Etat, en lien avec les transferts de compétence opérés en direction des conseils généraux, constatée pour le seul exercice 2009 s'élève à près de 20 Millions d'€ pour la Nièvre, à 34 Millions d'€ pour l'Allier et à 23 Millions d'€ pour le Cher.

Cette situation n'est plus tenable et nous fait craindre de ne pouvoir réaliser l'équilibre budgétaire pour 2010 ou de devoir, pour y parvenir, conjuguer coupes claires dans nos politiques d'intervention (pourtant indispensables à la cohésion sociale et territoriale de nos départements) et report de l'effort fiscal en direction des seuls ménages du fait de la suppression au 1^{er} janvier 2010 de la Taxe professionnelle car comme le dit notamment Alain Lambert, sénateur UMP et président du CG de l'Orne : "si on baisse la fiscalité des entreprises, il faudra augmenter celle des ménages".

Nous considérons que le carcan dans lequel l'Etat veut nous enfermer est intolérable et nous demandons avec l'Association des Départements de France à être reçus par le Premier Ministre pour l'entretenir de la situation gravissime de nos départements.

Nous voulons en effet être en capacité de poursuivre notre action en faveur du développement de nos territoires, de jouer pleinement notre rôle d'acteur du monde économique et de faire avancer les grands dossiers d'aménagement qui rassemblent les intérêts de nos trois départements : ligne Grande Vitesse Paris Lyon, réseau routier indispensable au désenclavement, services publics maintenus et garantis d'accès pour nos populations...

Jean-Paul DUFREGNE
Président du Conseil Général de l'Allier

Alain RAFESTHAIN
Président du Conseil Général du Cher

Marcel CHARMANT
Président du Conseil Général de la Nièvre

Nièvre 2021, stratégie territoriale de développement durable Point d'étape



Les rencontres partenariales qui se sont déroulées entre le 20 novembre et le 4 décembre dernier sont une des composantes essentielles de la phase de diagnostic du projet « Nièvre 2021 », projet territorial durable présenté à l'Assemblée Départementale lors de la session du 15 octobre 2009.

L'objectif : impulser une **démarche participative** visant à impliquer le maximum d'acteurs nivernais dans la **construction d'une stratégie partagée pour notre territoire**.

Quatre rencontres ont permis de réunir élus locaux, entreprises, établissements, associations et agents du Conseil Général autour de **quatre thèmes** intégrant les différentes dimensions du développement durable : **économie, social, environnement et culture**, pour dégager les forces, les faiblesses de la Nièvre, et les **grands enjeux pour son avenir**.

EN BREF

4 rencontres

20 ateliers thématiques animés par des partenaires du Conseil Général

Près de **60** participants à chaque rencontre

Des perspectives partagées pour penser l'avenir de la Nièvre

Décembre 2009

Contact presse : Sandrine PESCE

Conseil Général de la Nièvre – Cabinet du Président

sandrine.pesce@cg58.fr

03.86.60.67.17 / 06.30.48.22.90

Session du Conseil Général Vendredi 18 décembre 2009

L'Assemblée Départementale se réunit en session vendredi 18 décembre 2009, à partir de 14h00, pour le vote de la décision modificative n°2 pour 2009

Cette décision modificative a pour objet la réalisation de redéploiements de crédits nécessaires pour les dernières écritures budgétaires de l'exercice 2009.

La réunion des élus sera également l'occasion de faire un point d'étape concernant la démarche **Nièvre 2021**, avant la formalisation du diagnostic du territoire qui devra permettre d'élaborer une stratégie de développement pour la Nièvre à l'horizon 2021.

Cette séance publique du 18 décembre sera retransmise en direct sur le site Internet du Conseil Général www.cg58.fr à partir de 14h00. L'intégralité des dossiers examinés lors de la session pourront également être consultés en ligne.

Le contexte d'incertitudes financières et institutionnelles conduit à repousser à fin mars le vote du budget 2010.

Les prochaines sessions du Conseil Général auront donc lieu :

Vendredi 26 février 2010 : Débat d'Orientations Budgétaires pour 2010

Vendredi 26 mars 2010 : Vote du Budget Primitif 2010

Décembre 2009

Contact presse : Sandrine PESCE
Conseil Général de la Nièvre – Cabinet du Président
sandrine.pesce@cg58.fr
03.86.60.67.17 / 06.30.48.22.90

ANNEXES

REUNION DU CONSEIL GENERAL DU 18 DECEMBRE 2009
DECISION MODIFICATIVE n°2

TABLE DES MATIERES

14h00 – Ouverture de la session par Marcel CHARMANT, Président du Conseil Général

Débat général

FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX

- Décision Modificative n°2	
Exercice 2009 – Rapport général	1
- Fonds départemental d'animation cantonale – Douzième répartition	2
- Décisions concernant les marchés publics	3
- Ressources humaines	4
- Œuvres sociales du département de la Nièvre	5

FONCTION 3 : CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE ET SPORT

- Centre des Archives intermédiaires de Nevers	6
Convention de gestion	

FONCTION 6 : RESEAUX ET INFRASTRUCTURES

- Avenant de transfert pour le marché n°13 V07 et remise de pénalités de retard	7
Fourniture de matériel pour le Parc départemental de l'Équipement de la Nièvre – Tracteur 4X4	

FONCTION 7 : AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

- Nièvre 2021, projet territorial durable : point d'étape	8
- Elaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Allier Aval	9

FONCTION 9 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Magny-Cours 2 – Modernisation et restructuration du site	10
Modification du programme initial de travaux	
- Transfert de crédits et contrats de projets collectifs GERCELA	11